SISTEPACA
SYSTÈME D'INFORMATION EN SANTÉ, TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Synthèse des aides et dispositifs

Pendant l'arrêt du travail

Accompagnement
Stages / Mises en situation
Aide financière

À la fin de l'arrêt de travail

À la reprise de l'activité - Compensation du handicap (salarié)

Aides financières
Accompagnement

À la reprise de l'activité - aide au changement de poste (salarié)

Formations - Bilans
Accompagnement

Demandeurs d'emploi

Aides financières
Accompagnement
Stages
Autres aides

Prestations sociales / Aides financières à tout moment

PENDANT L'ARRET DE TRAVAIL

La plupart des dispositifs nécessitent au préalable un accord de l'instance de coordination de la Prévention de laDésinsertion Professionnelle (PDP) de l'Assurance maladie (service social de l'Assurance maladie+ médecin conseil + Service administratif)

		Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Accompagnement	**Prestations d'appuis spécifiques (PAS)**	Appui d'experts par type de handicap permettant d'identifier les conséquences du handicap et les moyens de compensation	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi Employeurs conventionnés par le FIPHFP		**Fiche prescription**
Accompagnement	**Bilan de compétences**	Bilan par des experts extérieurs (24h max)	Tous publics	Mobilisation du Compte Personnel Formation (CPF)	La personne	Acteurs de l'assurance Maladie	**Connexion au compte personnel formation (CPF)**
Accompagnement	**Inclu'Pro Formation Agefiph**	Accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, l'identification des compétences acquises transférables (20h à 300h) L'action peut ouvrir des droit à une aide de soutien à la formation de 300€ (selon conditions de ressources)	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	Cap Emploi ou Assistantes sociales de l'Assurance maladie ou de la MSA ou **Comète** ou **Conseillers en Evolution Professionnel actifs occupés** ou entreprises adaptées	Acteurs de l'assurance Maladie (instance de coordination PDP) Médecin traitant Médecin du travail	**Fiche prescription**
Stages / Mises en situation	**Essai encadré**	Essai de 14 jours renouvelable une fois (fractionnable) en entreprise pour permettre au salarié de tester sa capacité de travail sur son ancien poste éventuellement aménagé ou sur un nouveau poste dans son entreprise ou dans une autre entreprise.	Assuré du régime général ou de la MSA en arrêt de travail indemnisé (hors travailleurs indépendants)	Assurance maladie	Assuré ou Cap Emploi ou Assistantes sociales de l'Assurance maladie ou Comète ou Service de prévention et de Santé au Travail	Instance de coordination PDP de l'Assurance maladie Employeur Médecin du travail Médecin traitant Le CSE (Comité Social Economique) si effectué dans une autre entreprise. Le service social de l'Assurance maladie doit systématiquement faire une évaluation sociale pour tous les essais encadrés	**Formulaire de mise en œuvre de l'essai encadré** **Formulaire d'accord préalable du médecin traitant/ prescripteur de l'arrêt**
Stages / Mises en situation	**Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**	Mise en situation de 15 jours à 1 mois en entreprise utilisable pour valider un projet de reconversion	Tous publics	Aucun	Cap Emploi	Acteurs de l'assurance Maladie Entreprise ciblée	
Aide financière	**Aide financière de 800 € par prothèse pour des prothèses auditives**	Aide financière de 850 € par prothèse pour des prothèses auditives	Agefiph	La personne	La personne ou Cap Emploi	Agefiph	**Dossier Agefiph**

À LA FIN DE L'ARRÊT DE TRAVAIL

	Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Aide à la recherche et à la mise en œuvre de solution pour le MDE des salariés ou travailleurs indépendants handicapés	Aide financière 2 100 euros pour entreprise (finance temps de recherche de solutions)	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	Cap Emploi ou Comète	Agefiph	**Dossier Agefiph**
Temps partiel thérapeutique (ou Travail aménagé ou à temps partiel » en AT/MP)	Reprise progressive du travail à temps partiel. Limité dans le temps.	Assuré du régime général ou de la MSA	Assurance maladie	Médecin traitant	Médecin traitant Médecin du travail Employeur Médecin conseil Service Administratif en tant que financeur	
Convention de Rééducation Professionnelle en Entreprise (CRPE)	CDD 6 mois renouvelable jusqu'à 18 mois dans son entreprise (avenant au contrat de travail) ou une autre (après visite de reprise). Si elle s'effectue dans une autre entreprise, il s'agit d'un prêt de main d'œuvre. Attention, la demande de la CRPE doit être faite pendant l'arrêt de travail. L'accord de la CRPE met fin à l'arrêt de travail.	Ouverte aux salariés présentant un risque de désinsertion professionnelle établi par le médecin du travail lors de la visite de pré reprise. (Hors travailleurs indépendants)	Assurance maladie et employeur	Cap Emploi ou Service social de l'Assurance maladie ou SPST	Acteurs de l'assurance Maladie (accord de l'instance PDP pré-requis) Entreprise ciblée Médecin du travail Si effectué dans une autre entreprise, Les CSE (Comité social Economique) des 2 entreprises (initiale et d'accueil) doivent en être informés. Le service social de l'AM doit systématiquement faire une évaluation sociale pour toutes les CRPE	**Formulaire d'accord médecin traitant/ prescripteur** **Modèle de convention CRPE** **Modèle d'avenant CRPE**
Plateforme de prêt de matériel	Offrir aux personnes en situation de handicap un accès rapide à des moyens techniques de compensation, sous la forme d'essais ou de prêts, tous types de handicaps confondus	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi Employeurs conventionnés par le FIPHFP Prestataires PAS Ergonomes		**www.aidatech-sudpaca.org**

A LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ - COMPENSATION DU HANDICAP (salarié)

		Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Aides financières	**Aide prothèses auditives**	Aide financière de 850 € par prothèse pour des prothèses auditives	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	La personne ou Cap Emploi	Agefiph	**Dossier Agefiph**
	Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH)	Aide financière attribuée à l'entreprise pour compenser les charges importantes du fait des conséquences du handicap du salarié ou travailleur indépendant			L'entreprise avec avis du médecin du travail		**Formulaire de demande RLH**
	Aide à l'adaptation des situations de travail des personnes handicapées	Aide financière pour l'aménagement de poste			L'entreprise ou Cap Emploi		**Dossier Agefiph**
	Aide aux déplacements des personnes handicapées	Aide financière pour le déplacement ou l'aménagement du véhicule - plafond de 12 000 €					
	Subventions prévention	Aides financières permettant d'acquérir du matériel référencé selon un cahier des charges (**liste**)	Entreprises de moins de 50 salariés en lien avec les programmes de prévention de la DRP	Assurance maladie	L'entreprise	CARSAT / Secteur aides financières	**Accès aux formulaires**
	Contrat de prévention	Subvention permettant d'améliorer les conditions de travail dans l'entreprise : équipement, formation...	Entreprises de moins de 200 salariés dans les secteurs bénéficiant de conventions nationales d'objectifs			Contrôleur ou Ingénieur de la CARSAT	**Formalités à accomplir**
Accompagnement	**Étude Ergonomique**	Analyse de la situation de travail et identification de solutions permettant l'aménagement d'un poste de travail par des experts ergonomes	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi, SPST, assurance maladie : service social Carsat, CPAM, médecin conseil		
	Prestations d'appuis spécifiques (PAS)	Appui d'experts par type de handicap permettant d'identifier les conséquences du handicap et les moyens de compensation			Cap Emploi Employeurs conventionnés par le FIPHFP		
	Plateforme de prêt de matériel	Offrir aux personnes en situation de handicap un accès rapide à des moyens techniques de compensation, sous la forme d'essais ou de prêts, tous types de handicaps confondus	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi Employeurs conventionnés par le FIPHFP Prestataires PAS Ergonomes		**www.aidatech-sudpaca.org**

A LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ - AIDE AU CHANGEMENT DE POSTE (salarié)

		Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Formations - Bilans	**Formation via le compte Personnel Formation (CPF)**	Compte formation personnel mobilisable à vie	Tous publics	Mobilisation du CPF	La personne	Employeur si pendant le temps de travail	**Connexion au compte personnel formation (CPF)**
	Bilan de compétences	Bilan par des experts extérieurs (24h maximum)					
	Inclu'Pro Formation Agefiph	Accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, l'identification des compétences acquises transférables (20h à 300h) L'action peut ouvrir des droit à une aide de soutien à la formation de 630€ (selon conditions de ressources) pour les travailleurs indépendants et les personnes en invalidité	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	Cap Emploi ou Assistantes sociales de la CARSAT ou de la MSA (uniquement pour les personnes en arrêt de travail) ou Comète ou Conseillers en Evolution Professionnel actifs occupés ou entreprises adaptées	Acteurs de l'assurance Maladie Médecin traitant Médecin du travail	
	Aide à la formation des salariés handicapés dans le cadre d'un maintien de l'employabilité	Aide au cofinancement du coût pédagogique de la formation dans le cadre d'une anticipation (évolution du handicap…)			Cap Emploi	Agefiph Employeur	**Dossier Agefiph**
	Etablissement et services de réadaptation professionnelle (ESRP) (ex. Centre de Rééducation Professionnelle (CRP)	Formation qualifiantes rémunérées	Assuré ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours et bénéficiant d'une décision d'orientation professionnelle par la MDPH	Assurance maladie	La personne ou MDPH	Employeur	

A LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ - AIDE AU CHANGEMENT DE POSTE (salarié) (Bis)

		Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Formations - Bilans	**Aide à la formation des personnes handicapées dans le cadre du maintien dans l'emploi**	Aide au cofinancement du coût pédagogique de la formation dans le cadre d'un risque d'inaptitude	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	Cap Emploi ou Comète	Agefiph Employeur	**Dossier Agefiph**
	Aide à l'accueil, à l'intégration et à l'évolution professionnelle des personnes handicapées	Aide financière à l'entreprise pour accompagner la prise de fonction dans le cadre d'un reclassement (tutorat, coaching…) – plafond de 3150 €				Agefiph	
	Compte Professionnel de Prévention (C2P)	Compte formation/retraite anticipé pour les travailleurs exposés à pénibilité. L'utilisation des points pour réduire l'exposition : • Financer une formation professionnelle pour se réorienter vers un métier moins ou pas exposé. • Financer un passage temporaire à temps partiel sans perte de salaire • Financer un Congé de Reconversion professionnelle • Anticiper un départ à la retraite jusqu'à 2 ans	Salariés affiliés régime général ou MSA exposés à la pénibilité au-delà de certains seuils : • Le travail de nuit • Le bruit, • Le travail en équipes successives, • Les activités en milieu hyperbare, • Le travail répétitif, • Les températures extrêmes (ex. travail en chambre froide)	Assurance maladie	La personne	Employeur	Connexion au **compte personnel formation (CPF)** ou au **compte professionnel prévention**
Accompagnement	**Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)**	Conseil : construction d'un nouveau projet	Tous publics	France compétence	Cap Emploi (travailleurs handicapés avec besoins compensation) ou Opérateur CEP actif occupé (tout actif occupé)		**Portail CEP PACA**
	Plateforme de prêt de matériel	Offrir aux personnes en situation de handicap un accès rapide à des moyens techniques de compensation, sous la forme d'essais ou de prêts, tous types de handicaps confondus	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi Employeurs conventionnés par le FIPHFP Prestataires PAS Ergonomes		**www.aidatech-sudpaca.org**

DEMANDEURS D'EMPLOI

		Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Aides financières	**Aide à la formation des personnes handicapées dans le cadre d'un parcours vers l'emploi**	Aide au cofinancement du coût pédagogique de la formation	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	Cap Emploi ou Pôle Emploi ou Missions locales	Agefiph	**Dossier Agefiph**
	Aide au parcours vers l'emploi des personnes handicapées	Aide financière déplacement, hébergement,… pendant recherche emploi – 530 € par étape de parcours					
	Aide à la création d'activité par des personnes handicapées	Aide financière de 6 300 € pour un projet total de 7 500 €			La personne		
	Aide à l'embauche en contrat d'apprentissage/ en contrat de professionnalisation d'une personne handicapée	Aide financière entreprise, montant variable selon l'âge et le type de contrat			Entreprise Avec l'appui éventuel de Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions locales…		
	Aide humaine à la compensation du handicap	Aide financière pour une aide humaine – maximum 4 200 €			La personne		
	Aide technique à la compensation du handicap	Aide financière pour du matériel – maximum 5 250 €					

DEMANDEURS D'EMPLOI (Bis)

		Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Accompagnement	**Prestation d'Analyse de Capacités (PAC)**	Prestation destinée à apporter un éclairage à l'analyse des répercutions du handicap en termes de capacités mobilisables	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph	Cap Emploi ou Pôle Emploi ou Missions locales ou La personne	Agefiph	
	Conseil et accompagnement à la création d'activité «Mon projet d'Entreprise»	Experts conseils		Agefiph Conseil Régional			
	Dispositif emploi accompagné	Accompagnement/coaching à l'accès et au maintien dans l'emploi		Agefiph FIPHFP ARS	La personne	CDAPH	
	Inclu'Pro Formation Agefiph	Accompagnement à l'élaboration d'un projet professionnel, l'identification des compétences acquises transférables (20h à 300h) L'action peut ouvrir des droit à une aide de soutien à la formation de 630€ (selon conditions de ressources) pour les travailleurs indépendants et les personnes en invalidité		Agefiph	Cap Emploi ou Pôle Emploi ou Missions locales ou la personne elle-même	Agefiph	
	Prestations d'appuis spécifiques (PAS)	Appui d'experts par type de handicap permettant d'identifier les conséquences du handicap et les moyens de compensation	Toute personne ayant un titre de BOETH ou reconnaissance en cours	Agefiph et FIPHFP	Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions locales Employeurs conventionnés par le FIPHFP		
	Plateforme de prêt de matériel	Offrir aux personnes en situation de handicap un accès rapide à des moyens techniques de compensation, sous la forme d'essais ou de prêts, tous types de handicaps confondus			Cap Emploi, Pôle Emploi, Missions Locales Employeurs conventionnés par le FIPHFP Prestataires PAS Ergonomes		**www.aidatech-sudpaca.org**
Stages	**Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)**	Mise en situation de 15 jours à 1 mois en entreprise, utilisable pour valider un projet de reconversion	Tous publics	Aucun	Cap Emploi ou Pôle Emploi ou Missions locales	Entreprise ciblée	
Autres aides	**Aides de pôle emploi**	Allocations chômage (revenu de substitution), aides financières, accompagnement, recherche d'emploi, formation…	Demandeur d'emploi	**Pôle emploi**			
	Aides de la mission locale	Aides financières, recherche d'emploi, accompagnement, formation…	Jeunes 16-25 ans	**Mission locale**			

PRESTATIONS SOCIALES / AIDES FINANCIÈRES MOBILISABLES A TOUT MOMENT

	Description	Public éligible	Financeur	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Prestations extra-légales de la MSA	Aide financière	Assuré de la MSA	Assurance maladie (MSA)	Cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi		**MSA Provence Azur** **MSA Alpes Vaucluse**
Prestation de compensation du handicap (PCH)	Aide permettant de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie (aides humaines, technique, aménagement du logement, transport, aides spécifiques, animalières…)	Tous publics en perte d'autonomie (**seuil spécifique pour chaque aide**)	Conseil départemental	La personne	MDPH Médecin traitant	**Formulaire de demande à la MDPH**
Allocation Adultes Handicapés (AAH)	Revenu minimal	Tous publics atteints d'un taux d'incapacité d'au moins 50 % (**sous conditions**)	CAF			
Indemnité Temporaire d'Inaptitude (ITI)	Aide financière transitoire 1 mois en cas d'inaptitude post AT/MP	Salarié avec inaptitude consécutif à AT/MP	Assurance maladie	Médecin du travail Médecin traitant Médecin conseil	Médecin conseil	**CERFA 14103*01**
Pension d'invalidité	Aide financière temporaire en cas d'altération importante de santé (Revenu de compensation temporaire et révisable)	Assuré présentant des pathologies médicales et/ou accidentelles non consécutives à un accident du travail ou une maladie professionnelle		La personne Le médecin traitant	Médecin conseil Médecin traitant (certificat éventuel)	**Formulaire de demande de pension d'invalidité**
Indemnité en capital forfaitaire/ Rente d'incapacité permanente (ICF/RIP) en fonction du taux d'IPP	Aide financière post AT/MP	Salarié malade consécutif à AT/MP	Assurance maladie	Médecin conseil	A la suite de la consolidation AT/MP après accord du médecin conseil	